

Ateliers Bout'chou

Une action de prévention proposées par CCMO Mutuelle

Initiation aux gestes de premiers secours sur les enfants

Mercredi 14 juin 2017, Amiens - **Pour la première fois à Amiens, CCMO Mutuelle organise ses ateliers Bout'chou à destination des parents d'enfants de moins de 7 ans. 3 ateliers de 3 heures ont lieu sur la journée et réunissent 30 participants autour d'un formateur de La Croix Rouge française. Cette action de prévention est mise en place en partenariat avec la Ville d'Amiens.**

Après Creil, Beauvais et Compiègne, CCMO Mutuelle s'associe à la Ville pour proposer ses ateliers Bout'chou aux habitants d'Amiens et ses alentours. A destination des parents d'enfants de moins de 7 ans, cette action de prévention initie aux gestes de premiers secours sur les enfants.

Au cours d'ateliers de 3 heures (3 dans la journée), un formateur spécialisé de la Croix-Rouge française apprend aux participants à pratiquer les gestes d'urgence adaptés à l'enfant et au nourrisson, avec des mises en situation sur des mannequins.

- Position latérale de sécurité
- Désobstruction des voies aériennes
- Ventilation artificielle et massage cardiaque
- Arrêt de saignement / hémorragie

Dans le cadre de sa mission d'acteur santé, CCMO Mutuelle a créé deux programmes de prévention : Bout'chou, sur la thématique de la santé des jeunes enfants, et Zenior, destiné aux plus âgés.

Ces programmes comprennent des ateliers et des outils de sensibilisation : fiches pratiques, ouvrage et une rubrique dédiée sur le site ccmo.fr.

Depuis 2014, plusieurs ateliers sur le thème des « Premiers secours » ont été organisés à Compiègne, Creil et Beauvais. L'action est reconduite pour la troisième fois cette année en Picardie.



CCMO Mutuelle | www.ccmo.fr

Créée en 1943, CCMO Mutuelle s'adresse à tous en matière de santé et de prévoyance : particuliers, salariés d'entreprises, retraités, professionnels indépendants et gérants majoritaires. Elle couvre aujourd'hui plus de 200 000 personnes en santé et 100 000 personnes en prévoyance. 40 % d'individuels, 60 % en entreprises et collectivités de toutes tailles, de l'industrie aux services, de la structure associative ou de la PME locale à la multinationale. CCMO Mutuelle exerce le métier d'assurance santé en défendant au quotidien ses valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et le respect de la personne humaine, l'absence de recherche de profit, la proximité et la non sélection du risque. Au-delà de l'activité spécifique à toute mutuelle, CCMO Mutuelle assure un rôle d'acteur santé. Elle place l'Homme au cœur de ses préoccupations et la prévention au centre de ses actions.